



Conception phénoménologique de la corporéité émotionnelle de la conscience chez Sartre

RÉSUMÉ

L'anthropologie philosophique moderne s'est penché sur la question du corps humain. Le but de cet article est donc de mettre de l'ordre dans un concept de la corporéité dans la phénoménologie de Sartre, préoccupé par la question du corps humain dans la perspective de l'objet. Une analyse de ce champ métathéoriques prouve qu'il est possible de le faire à l'aide d'un outil que l'on appelle ici une dimension de corporéité.

MOTS-CLÉS – SARTRE, L'OBJET PHÉNOMÉNOLOGIQUE, LA CORPORÉITÉ,
LE CONCEPT

Sartre'owska fenomenologiczna koncepcja cielesności emocjonalnej świadomości

STRESZCZENIE

Od początku swojej historii antropologia filozoficzna interesowała się zagadnieniem cielesności człowieka i jego emocjonalnej świadomości. Celem niniejszego artykułu jest przedstawienie jednej z najbardziej znaczących we współczesnej antropologii koncepcji cielesności człowieka – mianowicie fenomenologicznej koncepcji J.P. Sartre'a. Koncepcja ta analizuje cielesność człowieka przede wszystkim z perspektywy ludzkiego podmiotu. Jest również metateoretyczną analizą emocjonalnej świadomości człowieka ukazującą jej znaczenie dla budowania wiedzy na temat ludzkiego ciała.

SŁOWA KLUCZOWE – SARTRE, FENOMENOLOGIA, CIELESNOŚĆ, KONCEPCJA

Jean-Paul Sartre fait partie des rares auteurs qui ont osé consacrer une grande part de leur vie créative aux études de l'analyse de la corporéité émotionnelle de l'homme et de sa condition sexuelle. La tentative de l'analyse de la condition corporelle et sexuelle de l'homme faite par J.-P. Sartre, notamment dans son œuvre fondamentale «L'Être et le Néant» (1943) et dans «Esquisse d'une théorie des émotions» (1938¹), constitue en même temps une tentative de découvrir l'importance de l'expérience de la conscience de son sexe. Dans «L'Être et le Néant» il écrivait:

Exister sexuellement pour un Autrui qui existe sexuellement pour moi – étant bien entendu que cet Autrui n'est pas forcément ni d'abord pour moi – ni moi pour lui – un existant hétérosexuel mais seulement un être sexué en général.

La sexualité a pour Sartre, tout comme pour sa compagne Simone de Beauvoir qui s'intéressait aussi au problème de la corporéité et de la sexualité de l'homme, un sens général.² Si on se place sur le terrain de son ontologie et, notamment, de ses découvertes existentielles, il n'est pas question de la division des sexes. Sartre analyse la sexualité pleine et entière de l'homme, qui commence à sa naissance et se poursuit jusqu'à la fin de ses jours. Les différences entre les sexes ont, selon lui, un caractère avant tout social et non pas existentiel. On peut dire que, selon cette approche, l'homme naît l'homme mais également il le devient tout au long du processus de la socialisation et de l'éducation. La femme naît femme mais elle la devient également grâce à ces mêmes processus.

C'est justement sur des problèmes de la femme et de la féminité que Simone de Beauvoir a concentré presque toute son œuvre. La recherche de la réponse à la question sur la manière dont les processus de la socialisation et de l'éducation privent la femme de sa dimension ontologique, celle d'être sujet et objet dans la relation à l'Autrui, est devenue sa tâche majeure. Simone de Beauvoir, reprenant les réflexions de Sartre, rendait par exemple les processus de socialisation responsables de ce que la

¹ Les citations proviennent de l'exemplaire de 1960, Editeurs des sciences et des arts Hermann, Paris 1960.

² Cf. S. Beauvoir, *Le deuxième sexe*, Paris 1949.

sexualité féminine ne s'épanouissait pas entièrement et que sa corporéité devenait avant tout chosifiée aux yeux des autres.³

Les œuvres de J-P Sartre et de Simone de Beauvoir ont constitué le point de départ d'une discussion intéressante, qui se prolonge jusqu'à nos jours, sur la différence entre les sexes (sexe et genre) et sur la question de savoir si ces différences doivent fatalement mener à l'antagonisme entre les sexes. Toutes ces discussions et analyses n'auraient pas été possibles sans la théorie de l'émotion et de la corporéité de l'homme, élaborée plus tôt par J.-P. Sartre. Selon J.-P. Sartre l'homme existe dans le monde avant tout par son corps et il adopte par rapport à son propre corps et au monde une attitude émotionnelle. Sans l'analyse de la corporéité de l'homme et de sa conscience émotionnelle une tentative de parler de la condition sexuelle de l'homme aurait été incomplète. Espérant que le présent article apporte une contribution qui permettra de voir dans une perspective plus large la problématique relative aux études de genre (*gender studies*), nous souhaitons souligner que l'objectif principal de l'article est de présenter la théorie de la corporéité et de l'émotion de Sartre.

Suite à la reconstruction et à l'analyse de la conception sartrienne de l'émotion nous pouvons constater qu'en dépit d'une grande complexité du phénomène de l'émotion et de la corporéité de l'homme il est possible de dégager leur nature commune. La méthode phénoménologique de la connaissance, employée de manière conséquente, peut mener à y voir ce qui est le plus essentiel.

L'émotion, selon l'approche de la psychologie phénoménologique de J.-P. Sartre⁴ c'est avant tout:

- (1) Un acte plein de signification de la conscience non-réflexive.
- (2) Une relation spécifique émotionnelle de l'homme avec le monde transcendant (pour Sartre cette relation constitue la principale fonction de la conscience).
- (3) Le phénomène de la conviction émotionnelle vécue dans le corps.

³ Cf. *ibidem*.

⁴ Cf. J.-P. Sartre, *Esquisse d'une théorie des émotions*, Paris 1960.

(4) Le phénomène de la constitution du monde émotionnel dans un certain *modi* qualitatif que Sartre appelle métaphoriquement le monde magique.

En d'autres mots, l'émotion en tant que phénomène de la conviction de la conscience est son propre moyen d'être-dans-le-monde. Sartre a souligné à maintes reprises dans les pages de *l'Esquisse d'une théorie des émotions* que :

«L'émotion n'est pas un accident, c'est un mode d'existence de la conscience, une des façons dont elle comprend (au sens heideggérien de «Verstehen») son «être-dans-le-monde».⁵

La conscience émotionnelle de l'homme adopte une attitude définie par rapport à son objet émotionnel qui caractérise justement un comportement seulement émotionnel, engage pour cela son propre corps pour donner encore plus de signification au phénomène de l'émotion. Cet engagement du corps dans le processus du vécu de l'émotion a ses conséquences phénoménologiques. Sartre attachait beaucoup d'importance à l'incarnation des émotions et affirmait que les symptômes corporels pouvaient contribuer à leur intensité ressentie. Cependant, en adoptant la conception phénoménologique de la corporéité, il affirmait que le corps de l'homme n'était pas uniquement un destinataire passif des sensations suscitées par des stimulus venant du monde extérieur. Il considérait également que la conscience émotionnelle de l'homme « utilisait » son corps pour atteindre un but défini, pour procéder à certains changements dans le monde. Le corps est donc pour Sartre avant tout un certain moyen pour la conscience émotionnelle d'agir sur le monde. Le processus émotionnel passe toujours à travers le corps de l'homme et ne peut pas être examiné séparément de celui-ci.

D'une manière générale on peut dire que la conception phénoménologique de la corporéité de Sartre s'oppose expressément à toute tentative de séparation cartésienne entre le corps et la conscience de l'homme. Sartre affirme que la conscience existe par son propre corps et que le corps est le point extérieur de vue du monde, lié de manière indissoluble à la conscience. La relation conscience – corps est une relation existentielle. Sartre écrivait:

⁵ Ibidem, p. 62.

Ainsi donc *mon* corps est une structure consciente de ma conscience. (...) Le corps appartient donc aux structures de la conscience non-thétique (de) soi. (...) La conscience non positionnelle est conscience (du) corps comme de ce qu'elle surmonte et néantit en se faisant conscience, c'est-à-dire comme de quelque chose qu'elle est sans avoir à l'être et *par-dessus quoi elle passe* pour être ce qu'elle a à être (...).⁶

Une telle compréhension de la corporéité de l'homme conduit en principe à surmonter la façon cartésienne de voir le corps qui, même aujourd'hui, trouve de nombreux partisans parmi les psychologues qui se penchent sur le problème corps-esprit (*mind-body problem*).

Selon Sartre⁷ le corps ne peut pas être traité uniquement comme une «forme» matérielle passive et inerte, soumise uniquement à des lois de causalité. D'un côté, le corps est un objet dans le monde et il est soumis à la loi de cause à effet, d'un autre côté cependant il est un vécu direct de la conscience et cela a une importance décisive pour la théorie sartrienne des émotions. C'est justement grâce au fait que le corps est également le vécu direct de la conscience que l'émotion est toujours vécue et que nous n'en sortons jamais de notre propre gré. Sartre souligne que l'unité de l'émotion et de son objet, en tant qu'une sorte de synthèse, s'effectue justement dans l'acte de conviction de la conscience et de ce vécu direct qu'est le corps humain.

P. Mróz⁸ en parle ainsi:

L'élément de la conviction, de la foi semble avoir de l'importance ici : constituer un objet (dans l'émotion de l'angoisse et de la peur) en tant qu' «horrible» (*l'objet comme horrible*), offert au vécu direct. Sartre l'explique de manière suivante : dans les cas concrets de ces voies bloquées, coupées, des possibilités «mises sous les verrous» de l'action perceptive et réelle, la conscience – renforcée par la foi, la conviction – se jette dans le monde nouvellement constitué : *comme horrible, joyeux, mystérieux* – justement en tant que monde magique, enchanté des émotions. Par la série de ces *conduites* attestant de l'unité synthétique du

⁶ J.-P. Sartre, *L'être et le néant*, Paris 1943, p. 369.

⁷ Cf. *ibidem*.

⁸ Cf. P. Mróz, *Wstęp do szkicu o teorii emocji J.P. Sartre'a* [Préface à Esquisse d'une théorie des émotions de Jean-Paul Sartre], dans: *Szkic o teorii emocji* [Esquisse d'une théorie des émotions], trad. R. Abramciów, Kraków 2006.

corps et de la conscience elle devient la conscience du monde transformé.⁹

Compte tenu de la complexité de cette particularité caractéristique de l'émotion selon la psychologie phénoménologique de J.-P. Sartre, nous citerons encore les paroles de Sartre lui-même, pour une meilleure compréhension du problème étudié:

Pour comprendre clairement le processus émotionnel à partir de la conscience il faut se rappeler ce caractère double du corps, qui est d'une part un objet dans le monde et d'autre part le vécu immédiat de la conscience. Dès lors nous pouvons saisir l'essentiel : l'émotion est un phénomène de croyance. La conscience ne se borne pas à projeter des significations affectives sur le monde qui l'entoure : elle *vit* le monde nouveau qu'elle vient de constituer. Elle le vit directement, elle s'y intéresse, elle souffre les qualités que les conduites ont ébauchées (...) En lui-même il n'est rien, il représente tout simplement un obscurcissement du point de vue de la conscience sur les choses *en tant que* la conscience réalise et *vit spontanément* cet obscurcissement. Il convient naturellement d'entendre cet obscurcissement comme un phénomène synthétique et sans parties. Mais comme d'autre part le corps est chose parmi les choses, une analyse scientifique pourra distinguer dans le corps biologique, dans le corps-chose, des troubles localisés de tel ou tel organe.¹⁰

Nous voyons dès maintenant clairement la manière dont l'émotion – la conscience agit sur son propre corps pour parvenir à ses fins et constitue le monde émotionnel dans un certain *modi* qualitatif. Sartre met l'accent dans toutes les émotions sur l'existence de la catégorie de la finalité. L'émotion tente toujours d'atteindre son objectif, en étant élargie par la perspective des possibilités et des idéaux elle va vers la constitution d'un monde émotionnel qui dépassera ce qui est déterminé et causal dans le monde.

Bien évidemment l'homme utilise son corps uniquement en tant que moyen de l'action sur le monde et ce n'est que par son propre corps qu'il peut l'influer.

⁹ Ibidem, p. 35.

⁹ Cf. P. Mróz, *Wstęp do szkicu o teorii emocji J.P. Sartre'a* [Préface à Esquisse d'une théorie des émotions de Jean-Paul Sartre], op. cit.

¹⁰ J.-P. Sartre, *Esquisse d'une théorie des émotions*, op. cit., p. 50.

Il nous reste donc encore de nous pencher plus en détail sur cette particularité essentielle de l'émotion qui indique la constitution du monde magique en tant que fonction co-dépendante de la conscience. Elle est liée de manière intégrale avec le vécu de l'émotion en tant qu'un certain phénomène de conviction de la conscience vécu dans le corps.

Il faut absolument se rendre compte de ce que la catégorie de ce qui est magique, comme l'écrit P. Mróz dans la préface à *Esquisse d'une théorie des émotions* de Sartre:

Créée dans une acception spécifique (ontologique et psychologique) – que Sartre place dans le domaine des orientations émotionnelles – n'est pas une caractéristique objective de la réalité mais une qualité de nature interpsychique, interhumaine, relevant de la conscience, en tant que manière d'appréhender le monde, motivée par la situation du sujet (de la conscience). Sartre affirme clairement que dans l'état de l'émotion la conscience transforme brusquement le monde quotidien, déterminé par les lois, sujet à l'observation et aux opérations utilitaires, en un monde magique, gouverné et soumis à ses lois propres, non quotidiennes et spécifiques. Tous les déterminants du monde « objectif », suite à l'action de ce type de la conscience, sont suspendus, il en est de même des systèmes spatiotemporels, des relations nécessaires, de la finalité et de la nécessité – de tout ce qui oriente l'homme de manière claire et logique sur le monde et dans le monde.¹¹

La constitution du monde magique se réduit en principe à la fonction de la conscience émotionnelle. Dans les différentes émotions, par exemple dans la tristesse, ce sera un univers qui n'exige-plus-rien-de-nous, donc dans la tristesse le corrélatif de la conscience sera l'indifférence, le morne, l'absence d'attentes et l'impossibilité de se projeter dans l'avenir. Dans l'émotion de la peur par contre, la conscience, au travers de son comportement magique, tentera de nier l'objet du monde extérieur. La conscience est même capable de s'anéantir elle-même (s'évanouir) pour détruire l'objet « horrible ». L'émotion de la joie tente également d'atteindre son but et mène vers un comportement magique. Si on la regarde bien, son objectif est de posséder l'objet désiré en tant qu'entité momentanée. Ce comportement s'accompagne de certitude que cette possession se réalisera

¹¹ P. Mróz, *Wstęp do szkicu o teorii emocji J.P. Sartre'a* [Préface à *Esquisse d'une théorie des émotions* de Jean-Paul Sartre], op. cit., p. 36.

plus tôt ou plus tard mais il essaie d'anticiper cette possession et, par exemple:

Un homme à qui une femme vient de dire qu'elle l'aimait peut se mettre à danser et à chanter. Ce faisant il se détourne de la conduite prudente et difficile qu'il devrait tenir pour mériter cet amour et le faire grandir, pour en réaliser la possession lentement et à travers mille petits détails (sourires, petites attentions, etc.). (...) Il se donne un répit : plus tard il les tiendra. Pour l'instant il possède l'objet par magie, la danse en mime possession.¹²

On peut fournir des exemples des émotions dans leurs *modi* qualitatifs respectifs. Mais il semble que déjà, après les exemples des émotions que nous avons cités, nous pouvons affirmer qu'elles ne sont pas de simples perturbations psycho-physiologiques, examinables uniquement par la méthode expérimentale, ni seulement des comportements observables de l'extérieur. On voit clairement que l'essence de la nature de l'émotion selon l'approche de la psychologie phénoménologique de J.-P. Sartre consiste dans le fait qu'elles sont la conscience « de quelque chose » et qu'elles vont « vers quelque chose ». Ce que ne veulent pas admettre les théories psychologiques mécanistes et déterministes est évident pour Sartre. L'émotion est bien un phénomène signifiant et pour la comprendre il faut employer les catégories de compréhension basées sur la finalité. L'émotion ne peut donc pas être appréhendée comme un état de dysfonctionnement de l'organisme, de perturbation dans le comportement, elle ne peut pas non plus être réduite aux seules réactions psychophysiologiques. Du point de vue des recherches phénoménologiques, l'émotion en tant que conscience est quelque chose de loin plus complexe. C'est un des modes possibles d'être-dans-le-monde de l'homme et de sa « fuite » de la sphère du déterminisme du monde objectif et des conditions réelles de son existence. Cependant, dans cette fuite, comme l'écrit Mróz:

Se manifeste le tout, le caractère total de l'existence de l'homme, son choix et la liberté sous-jacente mais la liberté en tant que ce *mode d'existence de la conscience* unique et si typiquement

humain – la marque de notre existence dans le monde humain et transcendent.¹³

Pour terminer nous pouvons constater que si nous voulons comprendre des émotions et la corporéité de l'homme et par là également sa sexualité, nous devons créer une image holistique de l'homme et puiser dans les différentes sources de la connaissance. Indiscutablement, une de ces sources peut être l'approche phénoménologique de la nature de l'émotion et de la corporéité de l'homme. La phénoménologie de J.-P. Sartre encourage le lecteur à la réflexion sur sa propre situation existentielle. Elle inspire la question si l'homme lui-même n'est pas victime des divisions idéologiques de type : homme – femme, sujet – objet qui limitent substantiellement les possibilités de son développement. Par conséquent, appréhender l'émotion, la corporéité et la sexualité de l'homme du point de vue de la psychologie phénoménologique semble être tout à fait fondé. Car c'est une approche qui, de manière holistique et non réductionniste, tente de comprendre le phénomène aussi complexe qu'est le corps et l'émotion.

BIBLIOGRAFIA

- Beauvoir S., *Le deuxième sexe*, Edition Gallimard, Paris 1949.
- Heiddeger M., *Budować mieszkać myśleć* [Bâtir habiter penser], Czytelnik, Warszawa 1990.
- James W., *Principles of Psychology*. *Encyclopaedia Britannica*, Inc, Chicago 1898.
- Jaspers K., *Filozofia egzystencji* [Philosophie de l'existence], PIW, Warszawa 1990.
- Mróz P., *Wstęp do szkicu o teorii emocji J.P. Sartre'a* [Préface à Esquisse d'une théorie des émotions de Jean-Paul Sartre], dans : *Szkic o teorii emocji* [Esquisse d'une théorie des émotions], trad. R. Abramciów, WUJ, Kraków 2006.
- Sartre J.-P., *L'être et le néant*, Edition Gallimard, Paris 1943.
- Sartre J.-P., *Esquisse d'une théorie des émotions*, Editeurs des sciences et des arts Hermann, Paris 1960.
- Sartre J.-P., *Les Situations*, Edition Gallimard, Paris 1968.
- Sartre J.-P., *La transcendance de l'ego*, Editeurs des sciences et des arts Hermann, Paris 1963.

¹³ Cf. P. Mróz, *Wstęp do szkicu o teorii emocji J.P. Sartre'a* [Préface à Esquisse d'une théorie des émotions de Jean-Paul Sartre], op. cit., p. 39.